

**Association des camps du Québec inc.**

**États financiers**

**De l'exercice terminé le 31 août 2021**



**Association des camps du Québec inc.**

**Table des matières**

<b>Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant</b>	1
<b>États financiers</b>	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
État de la situation financière	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 15

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
**Association des camps du Québec inc.**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'Association des camps du Québec inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### *Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des camps du Québec inc. au 31 août 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Autre point*

Les états financiers de l'Association des camps du Québec inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2020 ont fait l'objet d'un audit par un autre comptable professionnel agréé, qui a exprimé sur ces états une opinion sans réserve en date du 6 novembre 2020.

*Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.<sup>(1)</sup>*

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 19 novembre 2021

<sup>(1)</sup> CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A126006

Association des camps du Québec inc.

Résultats

De l'exercice terminé le 31 août 2021

2

	2021	2020
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions - programmes (note 4)	489 635	136 209
Cotisations des membres	346 047	363 785
Subventions - fonctionnement (note 3)	240 008	143 755
Inscriptions aux activités	192 604	283 483
Fournisseurs officiels - publicité	40 013	41 430
Intérêts et autres	3 335	2 624
	<b>1 311 642</b>	<b>971 286</b>
<b>Charges</b>		
Gestion des programmes (nette d'une aide gouvernementale de 50 679 \$; 41 608 \$ en 2020) (notes 5 et 6)	644 357	254 729
Salaires et charges sociales (nets d'une aide gouvernementale de 76 019 \$; 62 411 \$ en 2020)	252 709	198 406
Honoraires et services professionnels (note 5)	108 164	283 715
Transport et communications (note 5)	14 795	147 198
Fournitures de bureau	1 255	2 141
Mauvaises créances	1 207	12 604
Amortissement des immobilisations	584	372
Amortissement de l'actif incorporel	30 630	24 493
	<b>1 053 701</b>	<b>923 658</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>257 941</b>	<b>47 628</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association des camps du Québec inc.

Évolution des actifs nets

De l'exercice terminé le 31 août 2021

3

	Fonds affectés - assurances	Investis en immobilisations	Fonds non affectés	2021 Total	2020 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	30 055	99 462	77 931	<b>207 448</b>	159 820
Excédent des produits sur les charges	-	(31 214)	289 155	<b>257 941</b>	47 628
Affectation d'origine interne (note 15)	4 309	-	(4 309)	-	-
Acquisition d'immobilisations	-	62 644	(62 644)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>34 364</b>	<b>130 892</b>	<b>300 133</b>	<b>465 389</b>	<b>207 448</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association des camps du Québec inc.

État de la situation financière  
Au 31 août 2021

4

	2021	2020
	\$	\$
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	1 119 742	289 533
Encaisse réservée - assurances	34 364	30 055
Débiteurs (note 7)	218 582	67 193
Subventions à recevoir	52 947	76 578
Frais payés d'avance	20 309	5 153
	<b>1 445 944</b>	468 512
<b>Immobilisations</b> (note 8)	<b>2 176</b>	1 491
<b>Actif incorporel</b> (note 9)	<b>128 716</b>	97 971
	<b>1 576 836</b>	567 974
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 11)	48 168	34 634
Subventions reportées (note 12)	459 162	285 892
	<b>507 330</b>	320 526
<b>Dette à long terme</b> (note 13)	<b>30 000</b>	40 000
<b>Apports reportés</b> (note 14)	<b>574 117</b>	-
	<b>1 111 447</b>	360 526
<b>Actifs nets</b>		
Fonds affectés - assurances (note 15)	34 364	30 055
Investis en immobilisations	130 892	99 462
Non affectés	300 133	77 931
	<b>465 389</b>	207 448
	<b>1 576 836</b>	567 974

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Au nom du conseil**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Association des camps du Québec inc.

Flux de trésorerie

De l'exercice terminé le 31 août 2021

5

	2021	2020
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	257 941	47 628
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	584	372
Amortissement de l'actif incorporel	30 630	24 493
Revenu de subvention	(10 000)	-
	279 155	72 493
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	618 007	17 390
	897 162	89 883
<b>Activités de financement</b>		
Produit de la dette à long terme	-	40 000
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(1 269)	(1 860)
Acquisition d'un actif incorporel	(61 375)	(98 515)
	(62 644)	(100 375)
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>834 518</b>	<b>29 508</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>319 588</b>	<b>290 080</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>1 154 106</b>	<b>319 588</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de l'encaisse réservée.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. Constitution et nature des activités

L'Association des camps du Québec inc. (ci-après l'« Association »), constituée le 9 janvier 1961 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif qui coordonne les activités des camps de vacances à travers la province de Québec et qui développe et encourage les normes élevées en matière de camps de vacances. L'Association est exemptée de l'impôt sur le revenu.

## 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif font partie des PCGR canadiens.

### *Constatation des produits*

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les cotisations des membres sont constatées au fur et à mesure qu'elles sont gagnées et que leur encaissement est raisonnablement certain.

Les revenus provenant des frais d'inscription aux activités sont constatés lors de la tenue des activités.

Les revenus provenant des fournisseurs officiels (publicité) sont constatés au fur et à mesure que les publicités sont diffusées.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse et les placements temporaires, très liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, ayant une échéance initiale de trois mois et moins.

### *Aide gouvernementale*

L'aide gouvernementale reçue est comptabilisée en réduction du coût des éléments auxquels elle se rapporte.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<b>Périodes</b>
Matériel informatique	3 ans
Kiosques	5 ans
Équipement de bureau	5 ans

### *Actif incorporel*

L'actif incorporel est constitué du site Web et est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

### *Dépréciation d'actifs à long terme*

Les immobilisations et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**2. Principales méthodes comptables (suite)***Instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des dérivés qui sont évalués à la juste valeur.

*Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

**3. Subventions - fonctionnement**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	\$	\$
Ministère de l'Éducation du Québec - fonctionnement	<b>143 755</b>	143 755
Ministère de l'Éducation du Québec - aide supplémentaire	<b>86 253</b>	-
Aide gouvernementale fédérale - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	<b>10 000</b>	-
	<b>240 008</b>	143 755

**4. Subventions - programmes**

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$
<b>Ministère de l'Éducation du Québec</b>		
Programme de soutien - aide COVID-19	<b>125 000</b>	-
Cadre de référence pour les camps de jour municipaux	<b>90 376</b>	44 251
Formation UrsaMajor	<b>35 000</b>	-
Sentinelle	<b>20 000</b>	5 000
PEP ton jeu (phase 3)	<b>9 575</b>	-
Placements loisirs	<b>9 116</b>	9 883
Repartir du bon pied	<b>3 345</b>	29 189
Guide de bonnes pratiques	<b>3 125</b>	3 125
TMVPA	<b>405</b>	-
PEP ton jeu (phase 2)	-	13 000
Communauté PEP	-	10 000
Congrès - PAFEL	-	9 761
Numérisation du cadre de référence	-	7 000
	<b>295 942</b>	131 209
<b>Ministère de la Culture et des Communications du Québec</b>		
Culture partout dans les camps	<b>92 715</b>	-
<b>Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale</b>		
PACME	<b>75 350</b>	-
<b>Centraide</b>		
Formation des directeurs	<b>25 628</b>	-
<b>Fondation Saputo</b>	-	5 000
	<b>489 635</b>	136 209

**5. Ventilation des charges**

Au cours de l'exercice, l'Association a ventilé certaines charges selon un pourcentage déterminé par la direction pour refléter le coût de la gestion de programmes au 31 août 2021.

Par conséquent, le poste « Gestion des programmes » est composé de la charge totale des salaires et charges sociales qui a été ventilée à raison de 40 % pour un montant de 154 722 \$ (40 % pour 118 520 \$ en 2020), de la charge totale des honoraires et services professionnels qui a été ventilée à raison de 90 % pour un montant de 440 671 \$ (60 % pour 81 725 \$ en 2020) et de la charge de transport et communications qui a été ventilée à raison de 10 % pour un montant de 48 964 \$ (40 % pour 54 484 \$ en 2020).

**6. Gestion de programmes**

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$
<b>Ministère de l'Éducation du Québec</b>		
Programme de soutien - aide COVID-19	125 000	-
Cadre de référence pour les camps de jour municipaux	90 376	44 251
Formation UrsaMajor	35 000	-
Sentinelle	20 000	5 000
PEP ton jeu (phase 3)	9 575	-
Placements loisirs	9 116	9 883
Repartir du bon pied	3 345	29 189
Guide de bonnes pratiques	3 125	3 125
TMVPA	405	-
PEP ton jeu (phase 2)	-	13 000
Communauté PEP	-	10 000
Congrès - PAFEL	-	9 761
Numérisation du cadre de référence	-	7 000
	<b>295 942</b>	131 209
<b>Ministère de la Culture et des Communications du Québec</b>		
Culture partout dans les camps	92 715	-
<b>Ministère de l'Emploi et du Travail du Québec</b>		
PACME	75 350	-
<b>Centraide</b>		
Formation UrsaMajor	25 628	-
<b>Fondation Saputo</b>	-	5 000
Salaires et charges sociales ventilés (note 5)	154 722	118 520
	<b>644 357</b>	254 729

**7. Débiteurs**

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$
Comptes clients	199 385	64 897
Taxes à la consommation à recevoir	19 197	2 296
	<b>218 582</b>	67 193

**8. Immobilisations**

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	29 413	28 354	1 059	1
Kiosques	3 254	3 254	-	1
Équipement de bureau	2 455	1 338	1 117	1 489
	35 122	32 946	2 176	1 491

**9. Actif incorporel**

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Site Web	183 839	55 123	128 716	97 971

**10. Emprunt bancaire**

L'Association dispose d'une marge de crédit autorisée de 100 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 3,75 % et garantie par l'encaisse, les placements et les débiteurs. Au 31 août 2021, la marge de crédit n'est pas utilisée.

**11. Comptes fournisseurs et charges à payer**

	2021	2020
	\$	\$
Comptes à payer et charges à payer	10 368	27 527
Salaires et charges sociales à payer	37 800	7 107
	48 168	34 634

**12. Subventions reportées**

<b>2021</b>	Solde au début	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
<b>Ministère de l'Éducation du Québec</b>				
Cadre de référence pour les camps de jour municipaux	31 700	98 930	(90 376)	40 254
Formation UrsaMajor	30 000	-	(30 000)	-
Sentinelle	20 000	-	(20 000)	-
PEP ton jeu (phase 3)	-	337 500	(9 575)	327 925
Placements loisirs	9 116	-	(9 116)	-
Repartir du bon pied	14 011	-	(3 345)	10 666
Guide de bonnes pratiques	-	3 125	(3 125)	-
TMVPA	5 000	-	(405)	4 595
Congrès - PAFEL	-	18 000	-	18 000
Tir à l'arc (phases 1 et 2)	48 350	-	-	48 350
Programme de soutien - aide COVID-19	-	125 000	(125 000)	-
<b>Ministère de la Culture et des Communications du Québec</b>				
Culture partout dans les camps	92 715	-	(92 715)	-
<b>Ministère de l'Emploi et du Travail du Québec</b>				
PACME	-	75 350	(75 350)	-
<b>Centraide</b>				
Formation UrsaMajor	35 000	-	(25 628)	9 372
	285 892	657 905	(484 635)	459 162

**12. Subventions reportées (suite)**

2020	Solde au début \$	Octroi \$	Constaté à titre de produits \$	Solde à la fin \$
<b>Ministère de l'Éducation du Québec</b>				
Cadre de référence pour les camps de jour municipaux	10 000	65 951	(44 251)	31 700
Formation UrsaMajor	-	30 000	-	30 000
Sentinelle	25 000	-	(5 000)	20 000
Placements loisirs	19 000	-	(9 884)	9 116
Repartir du bon pied	21 600	21 600	(29 189)	14 011
Guide de bonnes pratiques	3 125	-	(3 125)	-
TMVPA	5 000	-	-	5 000
Tir à l'arc (phases 1 et 2)	48 350	-	-	48 350
PEP ton jeu (phase 2)	13 000	-	(13 000)	-
Communauté PEP	10 000	-	(10 000)	-
Congrès - PAFEL	-	9 761	(9 761)	-
Numérisation du cadre de référence	4 700	2 300	(7 000)	-
<b>Ministère de la Culture et des Communications du Québec</b>				
Culture partout dans les camps	74 172	18 543	-	92 715
<b>Centraide</b>				
Formation UrsaMajor	-	35 000	-	35 000
<b>Fondation Saputo</b>	5 000	-	(5 000)	-
	238 947	183 155	(136 210)	285 892

**13. Dette à long terme**

	<b>2021</b>	2020
	\$	\$
<b>Prêt à terme, sans intérêts, échéant en décembre 2022<sup>(1)</sup></b>	<b>30 000</b>	40 000

<sup>(1)</sup> La société a obtenu un prêt de 40 000 \$ dans le cadre d'une mesure d'urgence financée par le gouvernement du Canada à la suite de la pandémie du coronavirus. Le prêt à terme est non renouvelable et sans intérêts jusqu'en décembre 2022. Le remboursement de ce prêt avant cette date entraînera une remise de 25 % jusqu'à 10 000 \$. Cette portion a été comptabilisée comme revenu de subvention dans les états financiers au 31 août 2021. Si le solde n'est pas remboursé à cette date, le prêt portera intérêt à un taux de 5 % et sera remboursable en décembre 2025.

Le versement de capital requis pour le remboursement de la dette à long terme au cours de l'exercice 2023 s'établit à 30 000 \$.

**14. Programme Placements Sports et Loisirs**

L'Association bénéficie du programme Placements Sports et Loisirs. En vertu de ce programme, les dons reçus par l'Association étaient bonifiés de 220 % de la valeur du don jusqu'au 31 mars 2021. À compter du 1er avril 2021, le pourcentage de bonification est de 320 % de la valeur du don.

Du total apparié, 80 % du montant est versé à l'Association pour sa gestion interne et 20 % du montant est détenu et géré dans un fonds de dotation par Placements Sports et Loisirs. Les montants du fonds de dotation ne figurent pas dans l'actif de l'Association, car la propriété et la gestion ont été cédées à Gestion de patrimoine Desjardins pour une période minimale de 10 ans.

Au 31 août 2021, l'Association a reçu des dons totalisant 230 000 \$. De ce total, un montant de 200 000 \$ a été apparié en vertu de cette entente, selon un pourcentage d'appariement de 220 %. La balance, soit 30 000 \$, sera appariée dans le prochain exercice. Par conséquent, au 31 août 2021, un total de 344 117 \$ a été encaissé par l'Association (aucun en 2020).

L'équivalent de 80 % du total des dons et du montant apparié par Placements Sports et Loisirs est versé dans un fonds de réserve géré par l'Association. L'Association utilise les montants versés dans son fonds de réserve selon les priorités qu'elle se fixe, à l'intérieur des normes prescrites par le programme Placements Sports et Loisirs. Le conseil d'administration de l'Association approuve les utilisations des sommes provenant du fonds de réserve. Au 31 août 2021, aucune somme n'a été utilisée.

## 15. Affectation d'origine interne

Durant les exercices précédents, le conseil d'administration a résolu que les fonds accumulés par le programme d'assurances de l'Association en partenariat avec Ultima/Univesta soient dédiés à un fonds provisionnel afin d'assurer le maintien des coûts des polices d'assurance responsabilité civile des camps adhérents au programme.

L'Association ne peut utiliser à d'autres fins les montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## 16. Instruments financiers

Les instruments financiers exposent l'Association à divers risques financiers. Les risques financiers importants découlant d'instruments financiers sont résumés ci-dessous :

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit en raison de ses actifs financiers.

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée au risque de liquidité en raison de ses passifs financiers.

### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux fixe exposent l'Association à un risque de juste valeur, alors que ceux à taux variable exposent l'Association à un risque de flux de trésorerie.

## 17. Chiffres comparatifs

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.